



Fédération de Haute-Saône

Vesoul, le 28 février 2025

**Objet : Appel à cotisation 2025**

Cher.e s Camarades,

Un contexte international extrêmement difficile et les méandres de politiques nationales parfois incompréhensibles nous plongent dans un climat d'incertitude où le Parti Socialiste essaie de maintenir le cap qui est le sien.

Si nous sommes clairement dans l'opposition au gouvernement, pour autant, à la différence d'autres formations politiques, nous n'entendons pas bloquer le fonctionnement des institutions.

Organisation réformiste et démocrate, nous choisissons la voie d'une radicalité constructive.

Ce que nous voulons, ce sont des actes pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Les élections européennes de 2024 ont permis à la liste Parti Socialiste – Place Publique de porter 13 député.e.s au Parlement européen pour nous représenter. Les dernières élections législatives nous ont permis de faire élire 66 député.e.s à l'Assemblée Nationale. Avec nos 64 sénateurs et sénatrices, nous sommes le groupe de gauche le plus important au parlement.

Vous avez pu participer aux différentes actions menées par la Fédération au cours de l'année 2024.

Le prochain Congrès, prévu au mois de juin, nous permettra de définir collectivement notre ligne stratégique.

**Pour défendre nos valeurs, porter nos actions et renforcer notre représentation, les militant.e.s ont un rôle majeur à tenir. Notre Parti et notre Fédération, pour fonctionner, ont besoin de notre engagement, d'un peu de notre temps, de nos idées, mais aussi des moyens financiers que nous apportons avec nos cotisations.**

Nous vous rappelons que nos cotisations contribuent, au niveau national, au fonctionnement général du Parti : administration, campagnes, site internet, affiches, hebdo, ... et au niveau départemental, au fonctionnement de la Fédération de Haute-Saône : secrétariat, courriers, réunions de travail, site internet, campagnes, ...

Concrètement, sur chaque adhésion, une part fixe de 18 € est reversée au National et le reste finance la vie et les actions de la Fédération.

Nous vous rappelons également que le barème se veut progressif et indicatif. Il figure en annexe.

Les cotisations doivent être versées par chèque, un justificatif vous étant adressé en retour, qui permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66 % du montant versé.

Nous avons besoin de l'énergie de tous et nous vous remercions vivement de votre engagement et de votre fidélité.

Amitiés socialistes,

Le Premier Secrétaire fédéral  
Alain BALANDIER

La Trésorière fédérale  
Josiane BARBANT

PS : Si vous avez déjà adressé votre cotisation, merci de considérer ce courrier comme informatif.

# MODALITÉS D'ADHÉSION AU PARTI SOCIALISTE

## GRILLE DE COTISATIONS

Revenu mensuel personnel net (revenus annuels divisés par 12)	Cotisations annuelles (adhérents imposables)	Cotisations annuelles (adhérents non imposables)
0 - 999 €	-	20 €
1 000 - 1 499 €	60 € (soit 20,40 € après impôts)	20 €
1 500 - 1 999 €	90 € (soit 30,60 € après impôts)	30 €
2 000 - 2 499 €	125 € (soit 42,50 € après impôts)	
2 500 - 2 999 €	165 € (soit 56,10 € après impôts)	
3 000 - 3 499 €	210 € (soit 71,40 € après impôts)	
3 500 - 3 999 €	260 € (soit 88,40 € après impôts)	
4 000 - 4 449 €	320 € (soit 108,80 après impôts)	
4 500 - 4 999 €	380 € (soit 129,20 € après impôts)	

Les chèques de cotisation sont à libeller à l'ordre de l'ADFPS (Association Départementale pour le Financement du Parti Socialiste) et à adresser à la Fédération du Parti Socialiste, 33 rue St Georges, 70000 VESOUL

**Les militants déterminent eux-mêmes le montant de leur cotisation, à partir des montants indicatifs de la grille ci-dessus.**

*Les encaissements échelonnés ou la mensualisation peuvent être envisagés  
(prendre contact avec la trésorière au 06 72 96 35 64)*

Au cours de l'année suivant la cotisation, un justificatif de versement sera fourni par le National. Il permet d'obtenir **une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % du montant de cette cotisation**, dans la limite de 20 % du revenu imposable (voir grille ci-dessus)

Amitiés socialistes.

### Partie ci-dessous à joindre au règlement

✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ ..... ✂

Nom, prénom : ..... Date de naissance : .....

Montant de la cotisation : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....